



RÈGLEMENTS — 2025 - 2026

Subvention de recherche FBAUC-PROCURE sur le cancer de la prostate

Généralités

CANADA — PROCURE, un chef de file dans la lutte contre le cancer de la prostate, est fier d'annoncer la création d'une subvention de recherche en partenariat avec la Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada (FBAUC), un organisme voué à l'amélioration de la prévention, du diagnostic et du traitement des maladies de l'appareil urinaire, y compris le cancer de la prostate. Cette collaboration renforce notre engagement commun à faire progresser la recherche et les soins en urologie.

SOUSSION DE DEMANDES

Les demandes doivent être soumises au plus tard le 1 avril 2026.

Le formulaire de demande dûment rempli et les documents à l'appui doivent être soumis à marisa.defrancesco@cua.org. **Assurez-vous de recevoir un courriel de confirmation indiquant que la demande a été reçue.**

Documents à fournir à l'appui

- Proposition de recherche ne dépassant pas cinq (5) pages dactylographiées à simple interligne en police standard de taille 12, y compris le budget et les références (marges de 1 pouce).
- Curriculum vitae (Veuillez soumettre une version PDF de votre CV commun [IRSC].)

Objectifs et portée

Le cancer de la prostate reste l'une des principales menaces pour la santé des hommes dans le monde, et il est impératif d'intensifier nos efforts pour comprendre, prévenir et traiter cette maladie dévastatrice. Cette subvention de recherche représente un engagement important pour atteindre cet objectif vital. Elle vise à financer des projets de recherche innovateurs qui mèneront vers de nouvelles percées dans la compréhension et le traitement du cancer de la prostate. Nous encourageons les chercheurs de tout le Canada à explorer divers domaines, de la science fondamentale à la recherche clinique, dans le but de fournir des solutions concrètes aux patients et à leurs familles.

Aperçu du prix

Une subvention seront attribuées à hauteur de 100 000 \$: PROCURE versera 50 000 \$ et la FBAUC versera la contrepartie de 50 000 \$.

Dépenses non admissibles

- Rémunération du ou de la candidat·e principal·e, des co-candidat·e·s ou des collaborateur·trice·s
- Toute dépense indirecte liée à l'organisation et à la réorganisation de l'aménagement, à la location et à l'entretien des installations, ou coûts indirects pris en charge par l'établissement d'accueil
- Achat d'équipement
- Congés sabbatiques ou congés parental/de maternité
- Frais liés aux congrès, séminaires ou conférences
- Frais de subsistance

Conditions d'admissibilité

- Le ou la candidat·e DOIT être membre actif·ve (urologue/uro-oncologue) ou associé·e (oncologue médical·e en GU/radio-oncologue en GU) de l'AUC.
- Une seule demande par candidat·e sera acceptée.
- Il n'est pas obligatoire que les projets soumis aient recours à des échantillons biologiques ; cela dit, le cas échéant, on privilégiera les projets utilisant les échantillons biologiques de la biobanque PROCURE. Cette biobanque contient des échantillons provenant de 2 000 hommes et ayant été recueillis sur une période de dix ans. Une seule demande par candidat·e sera acceptée.

- Les fonds accordés sont exclusivement destinés à la recherche menée au Canada.
- Les candidat·e·s doivent résider au Canada.
- La subvention et les fonds sont destinés aux travaux de recherche originaux menés par le ou la candidat·e (membre actif·ve ou associé·e de l'AUC) et ne doivent pas servir à compléter le financement d'un projet en cours.
- Un rapport d'étape sera demandé et devra être soumis six mois après la période de mise en œuvre du projet.
- En plus du rapport d'étape semestriel, les candidat·e·s choisi·e·s sont prié·e·s de fournir après 12 mois un résumé de leurs résultats de recherche dans un langage adapté à la communication publique, ainsi qu'une copie de toute publication ou présentation découlant de leur projet de recherche ou un lien vers celles-ci.

Processus d'évaluation

Les propositions de recherche soumises pour l'obtention d'une subvention de recherche FBAUC-PROCURE sur le cancer de la prostate seront examinées et approuvées par le Comité d'examen FBAUC-PROCURE sur le cancer de la prostate. Le Comité d'examen sera composé de personnes choisies/recommandées par PROCURE et suivant la recommandation du président du Conseil scientifique de la FBAUC.

Demandes de renseignements

Fondation des bourses de l'Association des urologues du Canada
 Girish Kulkarni, président, Conseil scientifique
 a/s de Mme Marfisa Defrancesco, gestionnaire, Subventions de la FBAUC
 marfisa.defrancesco@cua.org +1 514-606-6073